

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

26.11.2017

Dossier complet le :

27.11.2017

N° d'enregistrement :

F09317P0370

1. Intitulé du projet

Aménagement d'une Zone d'Activité Economique "NOVACTIS" au lieu dit "Jean de Bouc" sur la commune de Gardanne(13).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société de Gestion et d'Aménagement Foncier de Gardanne

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

JOVET Catherine

RCS / SIRET

5 0 4 | 7 6 4 | 6 3 0 | 0 0 0 | 2 7

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
Rubrique : 39°	Travaux, constructions et opérations d'aménagement constitués ou en création qui soit crée une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m ² et inférieure à 40 000 m ² et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 hectares, soit couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 ha et inférieure à 10 ha et dont la surface de plancher créée est inférieure à 40 000 m ² . L'assiette foncière du projet est de 99285m ² (inférieure à 10ha) et la surface de plancher maximale envisagée est de 20000m ² (inférieure à 40000m ²)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'opération consiste à l'aménagement de la zone d'activités Novactis sur la commune de Gardanne au lieu dit "Jean de Bouc". Elle fait suite à un premier projet accordé et a pour but de finaliser les installations et aménagements déjà initiés depuis 2008 et ayant fait l'objet de permis de construire délivrés.

Il est prévu les aménagements suivants :

- Prolongement de la voirie interne de la zone et ses équipements (trottoirs, éclairage public...) en adaptation avec la topographie des lots.
- Aménagement de la voie d'accès interne uniquement du lot 6 (seule la voie d'accès sera aménagée, l'aménagement restant du lot sera à la charge de l'entreprise destinée à s'y installer) par rehaussement et appui sur mur de soutènement ou talutage.
- Réalisation d'une liaison avec la voirie du terrain voisin en partie sud du projet (comportant une société de transports collectifs)
- Aménagement des espaces paysagers communs et bassin de rétention.

Le projet vient s'implanter sur une zone d'activités et d'anciennes parcelles agricoles. Selon le PLU de Gardanne, le terrain est classé en zone AUE3 à vocation d'activités industrielles, artisanales, de bureaux et de services.

L'assiette foncière de l'opération s'étend sur 9.9285 ha.

4.2 Objectifs du projet

Le projet s'inscrit dans la continuité du développement de la zone d'activités Novactis de Gardanne initiée depuis 2008. Il a pour vocation l'accueil d'entreprises intervenant prioritairement dans l'industrie et le tertiaire, et la continuité du développement économique en partenariat avec la ville de Gardanne. L'ensemble des parcelles étant situées en zone AUE3 du PLU, réservée aux activités industrielles, artisanales, de bureaux et services.

Le projet a donc pour objectif l'aménagement des infrastructures communes de la zone Novactis dans la continuité du projet initial de 2008.

La composition des aménagements nouveaux a été pris dans un esprit de continuité avec la première phase de l'opération déjà réalisée.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La durée de ces travaux est prévu jusqu'à mars 2018.

A ce stade du projet, il est prévu que les travaux se déroulent de la manière suivante :

- Réalisation des terrassements et plateformes de voiries
- Réalisation des réseaux de desserte communs,
- Réalisation des voiries avec revêtement et bordures,
- Réalisation des aménagements paysagers et bassin de rétention.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, la zone de projet sera aménagée de sorte à permettre la desserte des lots destinées aux entreprises.

L'accès à la zone est prévu par l'accès principal actuel de la zone Novactis au niveau du chemin Jean de Bouc, accessible par la route départementale D6C en partie Nord de la zone.

Une voie de liaison sera réalisée avec la parcelle voisine accueillant une société de transport collectif, en limite Sud, et pourra également être utilisée par cette dernière.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'opération a été soumise aux procédures administratives suivantes :

- Dossier loi sur l'eau de mars 2006,
- Permis de construire, délivré le 13/02/2008,
- Modificatif de permis de construire, délivré le 18/02/2013,

L'opération est soumise à la procédure administrative suivante :

- Permis d'aménagement, en cours d'instruction.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Périmètre d'emprise du projet	99285 m ²
Lots	81433 m ²
Voiries communes, trottoirs...	8090 m ²
Espaces verts communs (hors bassin)	1578 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Zone d'Activités Economiques
Novactis
Lieu dit Jean de Bouc
13120 Gardanne

Coordonnées géographiques¹

Long. 05°29'33"E Lat. 43°27'49"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Gardanne est concernée par deux Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) : - Le PPBE du département des Bouches-du-Rhône approuvé le 25 mars 2016, - Le PPBE de la Communauté du Pays d'Aix approuvé le 17 décembre 2015.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Gardanne est couverte par les plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles suivants : -Mouvements de terrain, approuvé le 22/10/2009 -Mouvements différentiels de terrain, approuvé le 27/02/2017 -Inondation par crue torrentielle ou montée rapide de cours d'eau, prescrit le 15/06/1998. Plan de prévention des risques technologiques : aucun.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Gardanne est classée comme commune comportant d'anciens sites industriels et activités de services. La zone de projet est situé à proximité d'anciens sites industriels et activités de services. Néanmoins, les données disponibles ne permettent pas de définir la zone de projet comme un site potentiellement pollué.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un mail a été envoyé à l'Agence Régionale de la Santé, sans réponse à ce jour. Néanmoins nous savons que la commune de Gardanne est approvisionnée en eau potable par l'intermédiaire du Canal de Provence et du Canal de Marseille. De plus le document d'urbanisme ne précise aucune servitude à ce sujet sur la zone de projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches se situent tous à plus de 5km de la zone de projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'implantation de nouvelles entreprises dans les lots impliquera une augmentation des consommations en eau potable et donc indirectement des prélèvements d'eau plus importants. A ce stade, nous n'avons pas à connaissance de l'importance des prélèvements. La zone est alimentée par le réseau de distribution de la commune alimentée par le canal de Provence, géré par la Société du Canal de Provence.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nous ne disposons de données à ce sujet. Néanmoins, les travaux se feront de manière à optimiser au mieux la gestion des déblais et remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nous ne disposons de données à ce sujet. Néanmoins, les travaux se feront de manière à optimiser au mieux la gestion des déblais et remblais.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En partie situé en zone d'activités et en ancienne zone agricole, le terrain n'abrite aucune flore ou faune remarquable. Il existe un mail de platanes non entretenus (ancien parking désaffecté) à l'Ouest la propriété. Ces platanes seront abattus pour la réalisation du bassin de rétention paysager de l'opération. Le projet ne provoquera pas de coupure biologique et écologique pour la faune et la flore. Il est donc légitime de considérer que les incidences du projet sur la biodiversité seront négligeables.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet vient s'implanter en partie sur la zone d'activités et sur d'anciennes terres agricoles. Celles-ci sont situées à proximité immédiate de la zone d'activités et classées en zone AUE3 du PLU de Gardanne, zone à vocation d'activités économiques, industrielles ou commerciales. Le terrain ne présente pas de végétation remarquable, il existe un mail de platanes non entretenus à l'Ouest de la propriété (ancien parking désaffecté). Ces platanes seront abattus pour la réalisation du bassin de rétention qui sera paysager.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune ne dispose pas de PPRT comme précisé supra. Néanmoins la zone de projet se situe à proximité du site SEVESO seuil bas identifié (UNIPER Centrale de Provence - ex EON) sur le serveur cartographique de la DREAL.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La propriété est bordée au Sud par un ruisseau intermittent qui grève une partie de l'opération d'une zone inondable inscrite au PPRI de la commune. Une partie de l'opération est concernée par le risque inondation en limite Sud et Ouest de la zone de projet. Les travaux seront réalisés en intégrant les contraintes et en étant conforme au PLU de Gardanne, qui intègre le risque inondation dans son règlement.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site engendrera des déplacements en phase de travaux, mais également en phase d'exploitation de par les voiries créées pour les accès aux lots. En phase d'exploitation, les voies seront utilisées pour les déplacements liés aux entreprises installées sur le site. Cependant, l'opération prévoit également la création de cheminements piétons et d'espaces verts.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet pourra être source de nuisances sonores. Cependant, des dispositions seront prises afin de les maîtriser. En phase opérationnelle, le projet pourra engendrer une augmentation du trafic routier. La zone se situe à proximité d'infrastructures routières correspondant à des secteurs affectés par le bruit (entre 50 et 65 db).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'opération pourra engendrer ponctuellement des vibrations en phase travaux, et plus particulièrement lors du compactage des différentes couches de la structure des chaussées.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'opération comportera des éclairages nocturnes localisés le long des voies internes au projet. L'éclairage fera l'objet d'un traitement soigné : la hauteur du mât sera inférieure à 8m. Il sera indirect ou au ras du sol (le flux de lumière sera dirigé vers le bas). L'installation de tout modèle de lampadaire éclairant vers le ciel (type boule translucide) sera prohibé.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera indirectement des rejets polluants dans l'air à cause de la circulation routière supplémentaire.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de ruissellement générées par l'opération seront collectées par un système d'assainissement pluvial défini dans le cadre du dossier loi sur l'eau précité. Il sera composé d'un bassin de dépollution en amont d'un bassin de rétention offrant un volume total de rétention de 6400 m3 et se vidangeant à débit régulé vers un fossé de drainage routier au nord de l'opération. Le milieu récepteur du rejet se rejette indirectement dans la Luynes.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées du projet seront rejetées dans le réseau d'assainissement existant sur la commune. Dans le cas où une entreprise utilise des eaux de process, celles-ci subiront un prétraitement avant rejet dans le réseau d'assainissement.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aménagement des parties communes de la zone d'activités engendrera aucun déchet spécifique à l'exception de ceux liés au chantier qui seront gérés par l'entreprise titulaire. Chaque lot gèrera ses déchets conformément à son type d'activité.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans la continuité du développement de la zone d'activité Novactis de Gardanne en aménagement depuis 2010. Il a pour vocation l'accueil d'entreprises intervenant prioritairement dans l'industrie et le tertiaire, et la continuité du développement économique en partenariat avec la ville de Gardanne. Le terrain est situé en partie dans une zone industrielle et commerciale et en partie sur d'anciennes terres agricoles. Il est situé en zone AUE3 du PLU, réservée aux activités industrielles, artisanales et commerciales.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir annexe 7.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Après avoir réalisé cet état des lieux, et évalué l'impact potentiel de l'opération sur l'environnement et la santé humaine, les aménagements projetés ne paraissent pas nécessiter la réalisation d'une étude d'impact. Les éléments positifs suivants sont à retenir :

- Le projet se situe sur une zone d'activités partiellement existante, à vocation industrielle et commerciale,
- L'opération est située en dehors des zones réglementaires à enjeux environnementaux, le projet ne provoquera pas de coupure biologique significative pour la faune,
- Des mesures seront prises pour éviter ou réduire les effets négatifs du projet sur l'environnement en phase travaux et en phase exploitation, et dans le respect des prescriptions du PLU.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 (partie 6.4)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à La Bouilladisse

le, 21/11/2017

Signature

SCI SGAFG
CHÂTEAU DE VALDONNE
13124 PEYPIN
SIRET 504 764 630 00027 - APE 6810 Z

